

Bulletin communal

ELLEMELLE - OUFFET - WARZEE

- Rue du Village 3 à 4590 OUFFET
- commune@ouffet.be
- www.ouffet.be
- [Administration communale d'Ouffet](#)
- 086/36.61.36
- 086/36.73.79



Application mobile



Mai
2021

Horaires d'ouverture

Lundi :	9h – 12h
Mardi :	9h – 12h
Mercredi :	9h – 12h et 13h – 16h
Jeudi :	9h – 12h
Vendredi :	9h – 12h
Samedi* :	10h – 12h

(* Permanences matière « population » uniquement)



« Mon Dossier » Registre national

Mon DOSSIER est l'application en ligne du Service Public Fédéral Intérieur qui vous permet de :

- Télécharger ou imprimer gratuitement des **certificats électroniques** (composition de ménage, certificat de résidence, etc.) et des **actes d'état civils** qui ont été établis après le 31 mars 2019.
- Vérifier vos informations ;
- Prendre connaissance des organismes qui ont consulté vos données personnelles au cours des six derniers mois...

Vous pouvez vous rendre sur ce site en suivant ce lien : <https://mondossier.rnm.fgov.be>



Service Public
Fédéral
FINANCES

Aide au remplissage des déclarations d'impôts 2021 (revenus 2020)

Le SPF Finances organisera, comme l'année dernière, par téléphone, et sur rendez-vous, une aide au remplissage de la déclaration d'impôts 2021 (revenus 2020).

Dans le courant du mois d'avril, les collaborateurs du SPF Finances ont contacté, par téléphone, les personnes qui ont fait remplir, l'année dernière, leur déclaration.

Vous recevrez en mai votre déclaration ou proposition de déclaration simplifiée. Si nécessaire et pour ceux qui n'ont pas été contacté ou pour ceux qui le souhaitent, vous pourrez nous appeler au numéro qui sera mentionné sur la déclaration.

Une aide exceptionnelle peut être apportée aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- avoir reçu une déclaration papier (donc pas de déclaration simplifiée) ;
- avoir des difficultés à utiliser l'aide par téléphone (problèmes de langue, d'audition, de communication).

Accueil Temps Libre : Prochains stages sur la commune

Stage	Âges	Type de stage	Dates	Prix	Coordonnées
La sittelle	de 2,5 à 12 ans	A thème	du 1er au 23 juillet et du 9 au 31 août	25€ /semaine	emilie.beaumont0@gmail.com ou 086/84.93.19
La plaine	de 6 à 12 ans		du 12 au 23 juillet	50€ / pour les 2 semaines	emilie.beaumont0@gmail.com ou 086/84.93.19
Cap Science	de 5 à 12 ans	Scientifique	du 9 au 13 août	25€ /semaine	emilie.beaumont0@gmail.com ou 086/84.93.19
L'Aube	de 4 à 12 ans	Multi-Danse	du 16 au 20 août et du 23 au 27 août	60€/pour les membres et 65€/ pour les non membres	aubeouffet@hotmail.com
Tennis	de 6 à 16 ans	Sport	du 12 au 16 juillet et du 9 au 13 août	95€/enfant et 90€ pour le 2ème	jb_collin@hotmail.com
Léodio asbl	de 6 à 12 ans	stage médiéval	du 9 au 13 août	100€ (Tarif dégressif)	www.leodio.net ou au 0473/76.57.21

Selon les informations obtenues en date du 20/04/2021.



Rien ne justifie la violence

Depuis un an, nous sommes confrontés à la pandémie de la Covid 19. Au travers des mesures de restrictions qui s'imposent à nous pour lutter contre celle-ci, nos habitudes de vie ont été modifiées. Outre les drames sanitaires et sociaux dont la presse fait régulièrement écho, cette pandémie a remis en lumière un phénomène qui n'est pas toujours visible mais qui est néanmoins grave, soit les violences intrafamiliales qui sont en augmentation depuis un an.

Ce phénomène touche toutes les couches de la population et peuvent impacter toutes les tranches d'âge. Il y a beaucoup de formes de violences et il est possible que l'auteur(e) ne soit pas toujours conscient du mal engendré par ses comportements. Ci-après, vous trouverez un document qui décrit le phénomène, les différentes formes de violences et le cycle de la violence.

Si vous voulez en savoir plus, que vous soyez victime, témoin ou auteur, vous pouvez consulter les sites spécialisés suivants :

Ecoute violences conjugales : <https://www.ecouteviolencesconjugales.be/>

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion : <https://www.cvfe.be/>

ASBL Praxis, pour les auteurs de violences conjugales : <http://www.asblpraxis.be/>



Site internet communal : Mise à jour du répertoire

Afin de maintenir une base de données la plus à jour possible, nous invitons les **commerçants, indépendants, responsables des lieux touristiques et des hébergements et les personnes de contact des associations locales, clubs sportifs, etc.** à nous faire parvenir par mail (commune@ouffet.be) ou par courrier, les mises à jour éventuelles à effectuer les concernant.

Suivi des travaux



Les travaux de la future salle communale d'ELLEMELLE avancent à grands pas. Cette dernière devrait être opérationnelle pour fin 2021.



Les ouvriers communaux ont réalisé un nouveau columbarium au cimetière d'OUFFET. Un ouvrage similaire sera prochainement réalisé dans le cimetière de WARZEE.



Nous avons débuté les travaux d'aménagement du sentier reliant le Tige de Fairon et la rue des Mésanges.



À l'occasion de la « Semaine de l'Arbre 2020 », organisée par le SPW, Département de la Nature et des Forêts, la Commune d'OUFFET a eu l'occasion de planter pas loin de 240 arbres et arbustes le long du sentier de La Preye à OUFFET.



Des chicanes ont été finalisées afin de sécuriser l'entrée de BEEMONT.



Avec l'arrivée du printemps, les entretiens des espaces publics s'intensifient. Nous pouvons compter sur le désherbeur à vapeur afin de délaissier totalement l'utilisation des pesticides.



Voyage autour d'une fourchette et balades

Les balades : Les jeudis 6, 20 et 27 mai, nous contacter pour les lieux de rendez-vous.

Voyage autour d'une fourchette (repas à emporter) : Le jeudi 27 mai : Le menu nature

Réservation avant le vendredi 21/05- 8€ membre et 10€ non membre

Durant le mois de mai, panier à 5€ pour la vaisselle, articles de déco, linge de maison, ... Uniquement les lundis, mardis et mercredis sur rendez-vous entre de 8h30' à 12h.

Le Télé-Service sera fermé le lundi 3, jeudi 13 et lundi 24/05

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h au 086/36.67.18 ou 0479/298.118

Pour les déplacements, la demande doit se faire au minimum 48h à l'avance.



Avis d'enquête publique – Décret voirie communale

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de modification de voirie dans le cadre d'une cession d'emprise de voirie située Tige de Xhos à 4590 Ellemelle.

Situation du terrain concerné : Tige de Xhos, parcelle cadastrée section B n° 183 B

Le projet : Intégration d'une emprise de voirie de 51 m² dans le domaine public

Cette demande de modification de voirie implique l'intégration d'une emprise de voirie de 51 m² ; la réalisation d'une enquête publique est donc requise conformément à l'article aux articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET (s'adresser à l'accueil).

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables à l'Administration communale d'OUFFET du 2 au 31 mars 2021 du lundi au vendredi de 09 H à 12 H, le mercredi après-midi de 13 H à 16 H et le samedi matin de 10 H à 12 H (**hors période COVID**).

L'enquête publique est ouverte du 3 mai au 2 juin 2021.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET ;
- par télécopie au numéro : 086/36.73.79 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@ouffet.be ;
- remises à Monsieur Henri LABORY, Directeur général, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **ENQUETE PUBLIQUE (Mod.Voirie Tige de Xhos)**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Henri LABORY, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET, **le 2 juin 2021, à 11h30.**

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur Henri LABORY, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.